



Techniques d'expressions écrites et orales perfectionnement

Les formations sont basées sur les niveaux du Cadre Européen commun de
Référence - CECR

1

Objectif général :

L'objectif de ce programme est d'améliorer la prise de parole en continu et de développer les compétences de structuration des écrits.

Objectifs d'apprentissage :

- Le débat dans la culture française.
- S'affirmer à l'oral, développer des réparties.
- Produire une argumentation étayée à l'écrit et à l'oral.
- Analyser un texte argumentatif en distinguant les thèses, les arguments et les références.
- Problématiser un sujet.
- Choisir un plan adapté - Focus sur le plan dialectique.
- Comparer et formuler des hypothèses.

Contenus :

- Le débat - sujet général et professionnel : argumenter, donner des exemples, réagir.
- Le texte argumentatif – sujet général ou professionnel : argumenter, donner des exemples, comparer.

Modalités de travail :

Travail en petits groupes et en classe entière. Productions individuelles.

Supports :

Documents adaptés au programme.

Evaluation :

2 évaluations continues évaluant les différentes techniques.

1 évaluation finale portant sur l'expression orale (débat ou présentation orale) et écrite (dissertation ou dossier documentaire) sur des sujets de français général ou professionnel. Priorité au plan dialectique.

